

17
SEPTEMBRE
2023

Parcours dans
le centre historique
de Chambéry

Buffet offert par
la Foire de Savoie
à 12H



Livret du Bénévole

10 KM - Simple - 10H30

10 KM - Relais par équipe de 3 - 10H30

2KM - 3KM - 5KM

De la

**FOIRE
de
SAVOIE**

Chambéry

Départ/Arrivée : Le Phare

CHALLENGE

Famille
Entreprise
Equipe
Déguisé

CAAL

Entente Athlétique Chambéry



INSCRIVEZ-VOUS !
[https://unautresport.com/
evnement/2023-FoireSavoie](https://unautresport.com/evnement/2023-FoireSavoie)

Crédit Mutuel



elsy



Logo for 'Logo' with a colorful square icon.



Synchro



DECATHLON

LUNETTES-SOPHIE

FIANTONI

biérol bricks house

savoieexpo

17
sept
2023

10KM et relais

DE
LA

FOIRE
de
SAVOIE

Parcours dans le centre
historique de Chambéry

EAC
Entente Athlétique Chambéry

Présentation de l'événement

11

C'est le nombre d'édition de cet événement depuis sa création



Près de 300 coureurs attendus sur l'édition 2023



Relais Famille, entreprise, équipe et déguisés : des challenges pour tous !



De nombreuses entreprises, partenaires de cet événement



Environ 90 bénévoles sont attendus sur l'édition 2023

17
sept
2023

10KM et relais

DE
LA
**FOIRE
de
SAVOIE**

Parcours dans le centre
historique de Chambéry



Contacts utiles

PC Course : 06.34.17.39.53

BRANCHARD Julie : 06.50.78.40.99

DENIS Marin (signalement abandon) : 06.09.45.18.09

CHALANSONNET Maéva : 06.67.38.51.39

HAUMONTE Cécile (responsable bénévoles) : 06.62.16.73.30

17
sept
2023

10KM et relais



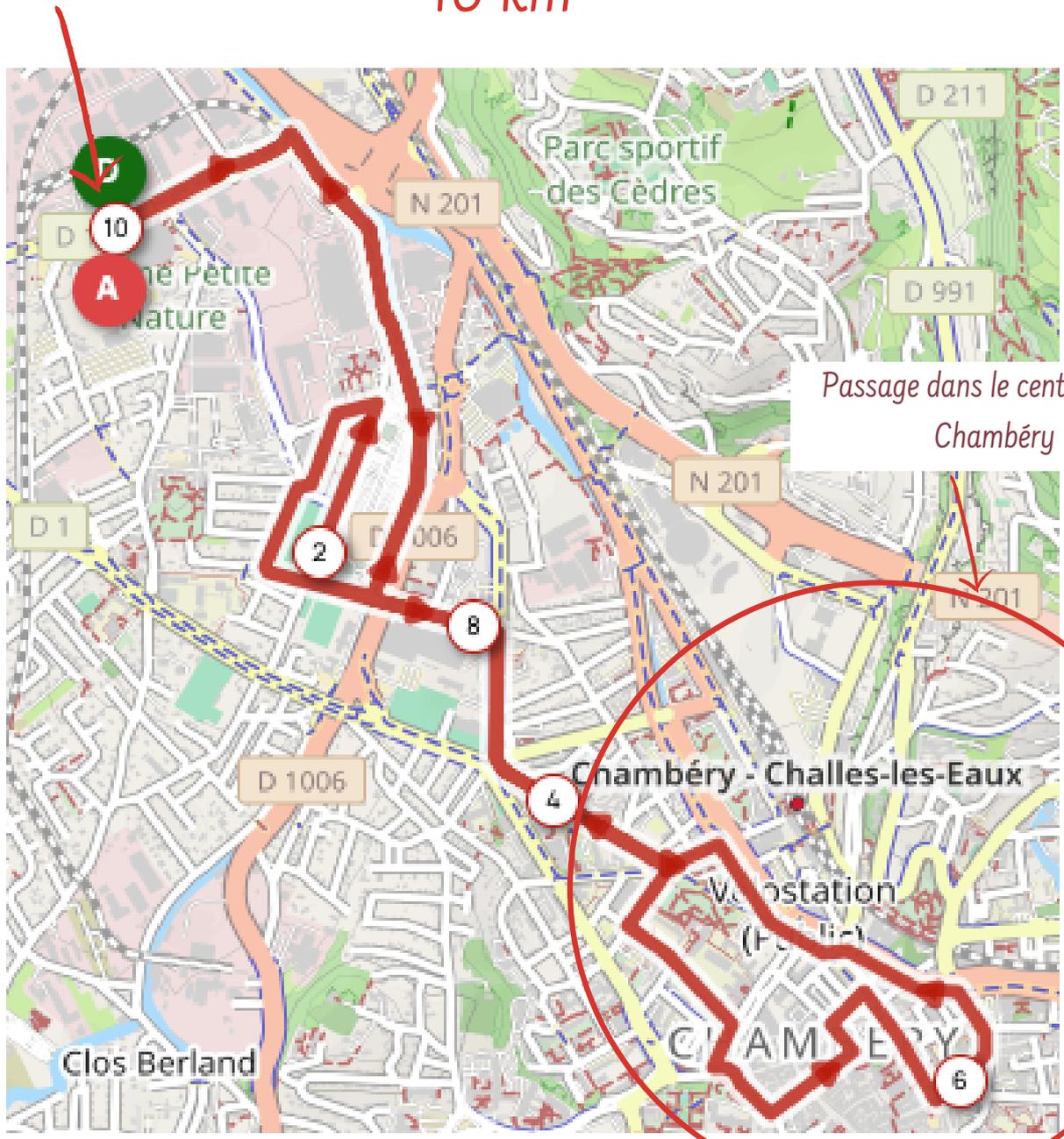
Parcours dans le centre historique de Chambéry



Présentation du nouveau parcours

Départ et arrivée au Phare

10 km



Passage dans le centre-ville de Chambéry

17
sept
2023

10KM et relais



Parcours dans le centre historique de Chambéry

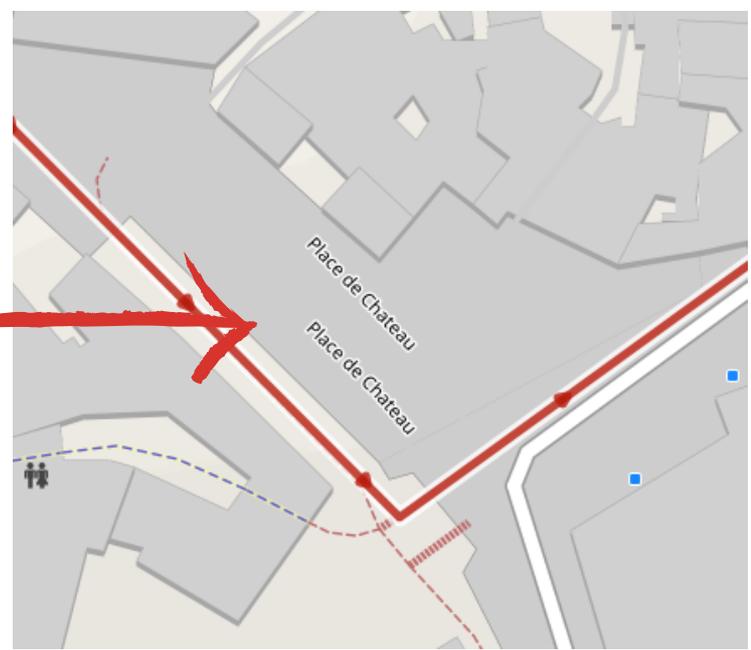


Présentation du nouveau parcours Zones de relais-Relais Famille



Zone de relais n°1- Km 2
Devant le cimetière de Chambéry-Avenue
des Chevaliers Tireurs

Zone de relais n°2-Km 5
Place du Château



17
sept
2023

10KM et relais

DE
LA
**FOIRE
de
SAVOIE**

Parcours dans le centre
historique de Chambéry



Rappel des missions

RDV Samedi 16 Septembre 2023 AU STADE DU MAS BARRAL sauf pour les remises de dossards

17 Rue des Sports,
73000 Chambéry

Samedi 16 Septembre 2023

Remise des dossards-13h45 à 18h-**DECATHLON St ALBAN LEYSSE :**

Vérifier l'inscription des participants + justificatifs

Remettre le dossard

ATTENTION:

- **Les dossards féminins sont à fluoter en rose**
- **Les dossards élites doivent être identifiés avec un "E" à côté du n° de dossard**
- **Indiquer aux relais que le dernier relayeur (5km) doit avoir le dossard avec la puce.**

- Traçage :

Repérer le parcours et noter les points kilométriques selon les recommandations de Manu et Bernard.

- Préparation des lots :

Préparer les lots remis aux gagnants => liste des lots donnée par Maéva

- Préparation des ravitaillements :

Répartition des denrées sur les 2 ravitaillements.

CONTACTS UTILES

BRANCHARD Julie : 06.50.78.40.99

DENIS Marin (signalement abandon) : 06.09.45.18.09

CHALANSONNET Maéva : 06.67.38.51.39

HAUMONTE Cécile : 06.62.16.73.30

17
sept
2023

10KM et relais

DE
LA
**FOIRE
de
SAVOIE**

Parcours dans le centre
historique de Chambéry



Rappel des missions

Dimanche 17 Septembre 2023

Signaleurs:

- Mise en place et retrait des barrières sur son poste.
 - Retirer les rubalises posées près de son poste après la course
 - Arrêter les véhicules 10 mn avant le passage des premiers coureurs en sens inverse de la course.
 - Bloquer tout passage dans les deux sens de 10H30 jusqu'au passage du dernier coureur et du serre file.
 - Prévenir le médecin en cas besoin: indiquer votre numéro de poste, la nature de l'incident, le nombre de coureurs concernés, l'état du/ou des coureurs, le numéro de dossard du ou des coureurs
 - Prévenir le responsable de course en cas d'incident grave impliquant un ou des véhicules. Indiquer votre numéro de poste, la nature de l'incident et s'il peut y avoir une conséquence sur le poursuite de la course.
- Si à 12H00 un coureur se présente à votre poste: 1- L'arrêter 2- Lui signifier que le délai est dépassé et qu'il ne peut plus continuer et que s'il continue c'est à ses risques et périls 3- Lui retirer son dossard et le remettre au Phare au directeur de course
- Ne quitter son poste que sur validation du serre file.

> Récupération du panneau de signalisation + chasuble ou manchette le SAMEDI 16
SEPTEMBRE 2023

CONTACTS UTILES

BRANCHARD Julie : 06.50.78.40.99

DENIS Marin (signalement abandon) : 06.09.45.18.09

CHALANSONNET Maéva : 06.67.38.51.39

HAUMONTE Cécile : 06.62.16.73.30

17
sept
2023

10KM et relais

DE
LA
**FOIRE
de
SAVOIE**

Parcours dans le centre
historique de Chambéry

EAC
Entente Athlétique Chambéry

Rappel des missions

Dimanche 17 Septembre 2023

- Ravitaillements

Servir les coureurs dans les gobelets, anticiper l'affluence des coureurs en remplissant des écocup en amont.

Préparer une table avec des écocup uniquement et en les espaçant bien : les coureurs les plus rapides ne prendront pas le temps de s'arrêter !
Ramasser les écocup jetées par terre.

Découper les fruits et les positionner dans les assiettes (ne pas tout découper). Placer les différents éléments dans les assiettes pour que les coureurs puissent se servir.

- Passage de relais :

Indiquer la présence du coureur sur la zone

Vérifier le passage de relais entre les coureurs et le port du dossard pour chaque coureur (le dernier relayeur doit posséder le dossard avec puce).

MERCI

**Rdv à 12h à la Foire pour la remise des prix autour d'un buffet convivial,
pensez à télécharger votre e-invitation pour rentrer à la Foire**

CONTACTS UTILES

BRANCHARD Julie : 06.50.78.40.99

DENIS Marin (signalement abandon) : 06.09.45.18.09

CHALANSONNET Maéva : 06.67.38.51.39

HAUMONTE Cécile : 06.62.16.73.30

**ARRETE 23-PM-75
REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MAIRIE DE CHAMBERY
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION/DU STATIONNEMENT SUR LES VOIES COMMUNALES

**Voie(s) concernée(s) : Avenue du Grand Ariétaz
Sur le territoire de la commune de CHAMBERY**

A l'occasion des 10Km de la foire de Savoie

Le Maire de la ville de Chambéry,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2211- 1 et L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 325-1 à R. 325-4, R. 411 - 8, R. 411-25, R. 417-1 à R. 417-13 et R. 432-1

Vu le Code pénal

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation temporaire

Vu la note de Monsieur le Préfet de la Savoie à destination des Maires du département en date du 03 juin 2016, relative à l'adaptation de posture Vigipirate et de manière générale, les préconisations gouvernementales liées à l'état d'urgence, notamment le courrier de Monsieur le Préfet de la Savoie aux Maires du département en date du 15 juillet 2016 après l'attentat de Nice

Considérant la demande faite par ENTENTE ATHLETIQUE DE CHAMBERY d'occuper temporairement la voie publique et pour assurer la sécurité des usagers, il est nécessaire de réglementer le stationnement

Considérant qu'il incombe à l'autorité municipale de prendre toute mesure propre à assurer la maintien du bon ordre et à prévenir tout incident ou accident,

Sur proposition du Directeur de la Police Municipale,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Le 17 septembre 2023 de 10h30 à 12h00, la course pédestre des 10 km de la foire de Savoie est autorisée à emprunter les voies suivantes :

Départ : Esplanade Grégory Lemarchal

Avenue du grand Ariétaz / Giratoire Jean Dupraz / Voie verte nord / Avenue des chevaliers tireurs / Rue du Revard / Rue Joseph Fontanet / Rue Philibert Routin / Rue des sports / Avenue des chevaliers tireurs / Avenue Alsace Lorraine / Place du stade / Avenue du comte vert / Avenue Pierre Lanfrey / Rue Marcoz / Rue Jean Pierre Veyrat / Rue de la trésorerie / Place du Château / Rue de Boigne / Place Pierre Dumas / Place du 08 mai 1945 / Avenue du Général De Gaulle / Boulevard de la colonne / Place des éléphants / Boulevard du théâtre / Rue Ducis / Place du théâtre / rue d'Italie / Place d'Italie / Rue saint François de Sales / Place de la libération / Avenue des ducs de Savoie / Place du centenaire / Boulevard du musée / Quai du jeu de paume / Avenue du Maréchal Leclerc / Avenue du comte vert / Place du stade / Avenue Alsace Lorraine / Avenue des chevaliers tireurs / Voie verte nord / Avenue du grand Ariétaz .

Arrivée : Esplanade Grégory Lemarchal

ARTICLE 2

L'organisation sécurise la zone de départ et d'arrivée pour empêcher toute intrusion de véhicule. Aux différents carrefours et intersections, la circulation est réglée, coupée et/ou déviée à la diligence des signaleurs sous le contrôle de l'organisation.

ARTICLE 3

Les différents lieux, où se déroulera la manifestation, devront être restitués dans le même état que lors de leur prise en compte.

ARTICLE 4

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5

Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Directeur Général des Services et le Directeur de la Police Municipale ainsi que les agents placés sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la mise en oeuvre et du respect du présent arrêté.

ARTICLE 6

Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa publication en déposant un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Dans ce même délai, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire (par lettre avec Accusé Réception). Cette démarche suspend le délai de recours contentieux. Toutefois, ce recours gracieux n'est pas suspensif de la présente décision et le silence de l'autorité territoriale gardé pendant deux mois à compter de la réception de cette demande vaut rejet de celle-ci.

Fait à Chambéry, le 01 août 2023

Le Maire


Thierry REPENTIN

